Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréé par le Ministère chargé des Sports



Comité Départemental : GIRONDE

INTENTION DE MUTATION HONNEUR



Les mutations 2026 seront liées à la classification 2026 et donc au prix correspondant à la classification 2026.

Ce formulaire signé et tamponné par le club quitté est à adresser au Comité de Pétanque de la Gironde 17 rue de la Moulinatte 33130 Bègles accompagné :

- du paiement correspondant, exclusivement par chèque,
- d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du licencié.

TARIFS DES MUTATIONS:

Mutation « NON CLASSE/PROMOTION »: 50 €

Mutation « HONNEUR » : 80 €
Mutation «ELITE» : 130 €